

## Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement Le mardi 9 octobre 2018 à 19h00

Assistent à la rencontre :

Frédérick Boucher, enseignant  
 Jean-Nicolas Brousseau, parent  
 Josée Côté, enseignante  
 Lyne Deschamps, enseignante  
 Myriam Fleury, enseignante  
 Mehdi Lama, parent  
 Serge Lévesque, parent  
 Julie Lupien, enseignante  
 Vincent Paquet, parent  
 Béatrice Péron, parent  
 Karine Venne, parent

Assistent également à la rencontre :

Emilie Lacroix, directrice  
 Julie Van de Walker, parent substitut  
 Frédérique Goulet-Simard, parent substitut  
 Sophie Durocher, étudiante

1. Ouverture	Mme Lacroix ouvre la séance du Conseil d'établissement et constate qu'il y a quorum à 19h05.
2. Adoption de l'ordre du jour <b>CE-121-18-10-01</b>	Il est proposé par M Lévesque, secondé par M. Brousseau <b>et résolu unanimement</b> d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 9 octobre 2018.
3. Élection de la présidence <b>CE-121-18-10-02</b>	Il est proposé par Mme Lupien, secondé par Mme Perron et résolu à l' <b>unanimité</b> que M Lévesque est élu à la présidence.
4. Élection de la secrétaire <b>CE-121-18-10-03</b>	Il est proposé par M Boucher, secondé par Mme Lupien et résolu à l' <b>unanimité</b> que Mme Goulet-Simard soit élu secrétaire.
5. Mot de bienvenue	M Lévesque souhaite la bienvenue à tous. Il est rappelé que le conseil d'établissement doit avoir en premier l'intérêt de

<p>6. Adoption des procès-verbaux des 12 et 19 juin 2017 <b>CE-121-18-10-04</b></p>	<p>tous les élèves lorsqu'une décision est prise. La collégialité et le respect sont de mise lors des échanges. Il est important de respecter l'heure de fin de rencontre qui est 21h30. Pour ce faire, la priorité est accordée aux sujets qui sont prescrits par la LIP.</p> <p>Il est proposé par Mme Venne, secondé par Mme Deschamps et résolu à <b>l'unanimité</b> d'adopter le procès-verbal du 12 juin 2018. Il est proposé par M. Brousseau, secondé par Mme Deschamps et résolu <b>unanimentement</b> d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 19 juin 2018.</p>
<p>7. Suivis au procès-verbal</p>	<p>Circulation : Dans la semaine du 22 octobre : semaine de prévention/sensibilisation. Il y aura distribution du dépliant préparé par le comité. Il est proposé qu'à la suite de la journée de prévention la police vienne à l'école pour donner des constats d'infraction. Mme Lacroix communiquera avec la police.</p> <p>Foire aux questions : M Brousseau a terminé la foire aux questions. Elle sera transmise à Mme Ziwani. Mme Ziwani a le mandat de refaire le site internet de l'école. La FAQ sera ajoutée et l'information transmise à la secrétaire également.</p>
<p>8. Question du public</p>	<p>Advenant le fait où un membre du public arrive en retard, une note avec un numéro de téléphone sera laissée sur la porte. Il est demandé de porter une attention particulière aux choix des jours de la semaine concernant les journées pédagogiques afin qu'ils ne soient pas toujours les lundis et les vendredis. Pour cette année, c'est le statut quo, il est possible de trouver des solutions pour l'an prochain.</p>
<p>9. Adoption du rapport annuel 2017-2018 <b>CE-121-18-10-05</b></p>	<p>Il est proposé par Mme Venne, secondé par M Paquet et <b>résolu unanimentement</b> d'adopter le rapport annuel 2017-2018.</p>
<p>10. Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement <b>CE-121-18-10-06</b></p>	<p>Les dates suivantes sont retenues pour les rencontres : 13 novembre, 11 décembre, 15 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin. Il est proposé par Mme Deschamps, secondé par Mme Fleury et <b>résolu unanimentement</b> d'adopter le calendrier des rencontres 2018-2019.</p>
<p>11. Présentation du recueil de régie interne</p>	<p>Les membres sont invités à le lire attentivement. Si nous avons des suggestions ou des modifications, il faut les envoyer par courriel à M. Lévesque. Mme Venne et M Lévesque s'engagent à regarder attentivement les règles de régie interne.</p>
<p>12. Adoption du budget de</p>	<p>Il est proposé par Mme Deschamps, secondé par Mme Côté et <b>résolu unanimentement</b> d'adopter le budget de fonctionnement. Compte tenu que le</p>

fonctionnement <b>CE-121-18-10-07</b>	conseil d'établissement reçoit une allocation de 375,00 \$ par année; il est entendu que le budget ne peut servir à récompenser le travail des parents bénévoles. Ce même budget servira à payer des frais de gardiennage, deux collations, une en décembre et une activité sociale à la fin de l'année.
13. Approbation des consultations effectuées par vote électronique <b>CE-121-18-10-08</b>	Il est proposé par Mme Péron, secondé par M Paquet et <b>résolu unanimement</b> d'approuver la consultation qui a été faite par vote électronique concernant l'activité du cross-country du 4 octobre. Un vote à majorité de 9 votes en faveur avait été enregistré.
14. Approbation des activités et sorties pour 2018-2019 <b>CE-121-18-10-09</b>	Il est proposé par M Boucher, secondé par Mme côté et <b>résolu unanimement</b> d'approuver les activités intégrées 2018-2019 pour la 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> année et l'activité de théâtre pour le 3 <sup>e</sup> cycle.
15. Adoption des activités parascolaires, automne 2018 <b>CE-121-18-10-10</b>	<p>Chacun des fournisseurs de l'externe devra fournir une preuve d'assurance, signer un contrat qui devra être acheminé au secrétariat général 20 jours avant le début de l'activité. Chaque activité doit s'autofinancer.</p> <p>Les activités parascolaires pour le préscolaire sont offertes plus tard dans l'année.</p> <p>Il est proposé par M Brousseau, secondé par M Paquet et <b>résolu unanimement</b> d'adopter les activités parascolaires et les coûts reliés pour la session d'automne 2018.</p>
16. Approbation d'une activité de zumba <b>CE-121-18-10-11</b>	Il est proposé par Mme Venne, secondé par M Lama et <b>résolu unanimement</b> d'approuver la tenue d'une activité de zumba pour les enseignants et les parents le mercredi ainsi que l'utilisation du gymnase le mercredi soir par Geovany Roque pour une activité de zumba.
17. Adoption de campagnes de financement OPP <b>CE-121-18-10-12</b>	<p>Les différentes activités sont présentées.</p> <p>Il est expliqué qu'il sera demandé qu'un parent accompagne les élèves lors de la soirée-cinéma afin d'aider à la discipline. Les parents n'ont pas à déboursier un prix d'entrée.</p> <p>L'encan silencieux est une nouveauté cette année. Il n'y a pas de risque financier pour l'école étant donné que la compagnie reprendra ce qui n'est pas vendu.</p> <p>L'activité de diner-pizza est reconduite.</p> <p>Il n'y aura qu'une seule soirée-cinéma cette année.</p> <p>En prévision de la prochaine année scolaire, l'OPP fera approuver ses activités à la fin de la présente année scolaire. Cela permettra de commencer l'organisation plus rapidement.</p> <p>Il est proposé par Mme Péron, secondé par Mme Fleury et <b>résolu</b></p>

<p>18. Approbation d'une partie des règles de conduite des élèves : responsabilité des parents et des élèves <b>CE-121-18-10-13</b></p>	<p><b>unanimentement</b> d'adopter la campagne de financement des diners-pizza, l'encan silencieux, la soirée cinéma et les olympiades pour la présente année scolaire.</p> <p>Il est proposé par M Paquet, secondé par M Lama et <b>résolu unanimentement</b> d'approuver les responsabilités pour les parents et les élèves en complément au code de vie actuel.</p>
<p>19. Nouvelle de la direction</p>	<p>Il n'y a pas encore de date pour les travaux de l'école. La façon de faire n'est pas encore connue non plus.</p> <p>Pour le Plan d'engagement vers la réussite, les directions ont été consultées sur un sondage qui sera remis aux parents et aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Bientôt, les sondages seront envoyés aux parents de l'école. On espère un haut taux de participation pour avoir une meilleure perception des parents. L'école se penchera sur les enjeux, orientations et objectifs.</p> <p>La Commission scolaire travaille sur un canevas commun de projet éducatif qui sera utilisé par toutes les écoles.</p> <p>Un comité de pilotage sera formé lorsque nous aurons recueilli de l'information et qu'un mandat clair pourra leur être donné. Des parents feront aussi partie du comité.</p> <p>En mathématiques, les enseignants du 2<sup>e</sup> cycle commencent la RAI. Cette année, le préscolaire continue l'implantation de la prévention du langage écrit et de la lecture (PREV). Le premier cycle entame la démarche de PREV cette année.</p> <p>Au 3<sup>e</sup> cycle, l'enseignement explicite des stratégies de lecture a commencé la semaine dernière avec l'implantation du programme ADEL.</p> <p>Mme Jomphe est de retour à temps plein. Depuis la dernière journée pédagogique, une liste des élèves inscrits à la journée pédagogique est affichée à l'entrée de l'école. Les parents peuvent donc la consulter.</p>
<p>20. Nouvelle du service de garde</p>	<p>Il est demandé par Mme Péron si un comité pouvant se pencher sur des changements à apporter au SDG peut être mis en place.</p> <p>Il est mentionné par Mme Lacroix de regarder si le sondage concernant le projet éducatif répond aux besoins des parents concernant le SDG. Si ce n'est pas le cas, il sera alors possible de former un comité afin de regarder le tout.</p>
<p>21. Nouvelle de l'équipe école</p>	<p>Le cross-country s'est bien déroulé le 4 octobre. Deux de nos élèves se sont classés parmi les 3 premiers de leur catégorie. Les tentes achetées l'an</p>

<p>22 Rapport du représentant de l'OPP</p> <p>23. Rapport du représentant du CRPRS</p> <p>24. Rapport du représentant du CCSEHDAA</p> <p>25. Correspondance</p> <p>26. Varia</p> <p>27. Levée de l'assemblée</p>	<p>dernier par l'OPP ont été grandement appréciées.</p> <p>Lors de la première rencontre de parents en novembre, les élèves de sixième année veulent faire une levée de fond en vendant des collations.</p> <p>Sans objet</p> <p>Il n'y a pas eu de rencontre. La première rencontre est le 17 octobre.</p> <p>Sans objet</p> <p>L'information concernant la campagne de financement « Recettes en pot » est remise aux enseignants.</p> <p>Sans objet</p> <p>La séance est levée à 21h20</p> <p>Signé le 13 novembre à Lachine</p> <p>par : _____ Serge Lévesque, président</p> <p>et par : _____ Emilie Lacroix, directrice</p>